

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi le 6 octobre 2020, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique virtuelle à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur **3 demandes de dérogation mineure** au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2125, rue Ward et a pour objet la construction d'une habitation multifamiliale dont la largeur de l'allée véhiculaire menant au garage en sous-sol est de 5 m, alors que le règlement en vigueur exige une largeur minimale de 6 m.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 855, rue Beulac et a pour objet la construction d'un bâtiment commercial dont le nombre d'étage ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3075, boulevard Thimens et a pour objet l'installation d'une clôture ou d'un muret en cour avant dont la hauteur est supérieure au maximum autorisé et l'installation d'une génératrice et d'un réservoir de CO<sub>2</sub> à l'extérieur en cour avant donnant sur le boulevard Cavendish, alors que la réglementation exige une localisation en cour arrière ou sur le toit.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivant la publication de l'avis, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 514 855-6000 poste 4240.

Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : [saint-laurent@ville.montreal.qc.ca](mailto:saint-laurent@ville.montreal.qc.ca) ou par courrier au 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Fait à Montréal, le 16 septembre 2020

Daniel Simon  
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement

## PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday October 6, 2020, at 7:30 p.m., the Saint-Laurent borough council will hold a virtual public meeting at the borough hall located at 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, to rule on **3 requests for minor exemption** from by-law number RCA08-08-0001.

The first minor exemption request concerns the property located at 2125, rue Ward and relates to the construction of a multi-family dwelling whose width of the driveway leading to the garage in the basement is 5 m, while the by-law in force requires a minimum width of 6 m.

The second request for minor exemption concerns the property located at 855 rue Beaulac and relates to the construction of a commercial building whose number of floors does not meet all applicable standards.

The third request for minor exemption concerns the property located at 3075, boulevard Thimens and concerns the installation of a fence or a low wall in the front yard whose height is greater than the maximum authorized and the installation of a generator. and a CO2 tank outside in the front yard overlooking Cavendish Boulevard, while regulations require a location in the back yard or on the roof.

Under Ministerial Decree 2020-049 of July 4, 2020, any procedure that involves the movement or assembly of citizens must be replaced by a 15-day written consultation, previously announced by public notice.

Thus, any person can send written comments, by email or by mail, for 15 days following the publication of the notice, so that the board can assess its value before rendering a decision. For any question relating to this procedure please telephone 514 855-6000 ext. 4240.

Written comments can be submitted by email to the following address: [saint-laurent@ville.montreal.qc.ca](mailto:saint-laurent@ville.montreal.qc.ca) or by mail to 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Montreal, September 16, 2020

Daniel Simon  
Substitute Secretary of the Borough Council